

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 81-081/PR DU 16 JUILLET 1981 approuvant et rendant exécutoire le budget primitif 1981 de l'établissement public des hydrocarbure.

n° 81-081/PR

Ministère  
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication  
15 juillet 1981

Numéro JO  
n° 15 du 01/08/1981

Date du numéro  
1 août 1981

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

Le président de la République, chef du Gouvernement ;

## TEXTE INTÉGRAL

### DECRETE

#### Art. 1er

— Est approuvé et rendu exécutoire le budget primitif de l'exercice 1981 de l'Etablissement public des Hydrocarbures arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 1 860 000 000 francs Diibouti (un milliard huit cent soixante millions FD).